



ASSOCIATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES
D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL 2006 - 2007

Montréal, le 1^{er} mai 2007



L'ARIHQ : PORTRAIT ET MISSION DE L'ASSOCIATION

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'ARIHQ est une corporation sans but lucratif qui regroupe des membres propriétaires et gestionnaires de ressources intermédiaires d'hébergement.

Les origines de l'association remontent au début des années 1970, alors qu'elle représentait les foyers affiliés et les pavillons d'hébergement du Québec.

Aujourd'hui, nos membres offrent leurs services aux divers établissements du réseau de la santé et deviennent leurs partenaires dans leur mission d'hébergement, de soutien ou d'assistance. Les personnes accueillies sont des personnes âgées, des adultes ou des enfants avec différentes problématiques tant physiques, mentales ou sociétales.

LA MISSION DE L'ARIHQ

L'ARIHQ a pour mission de tout mettre en œuvre pour que les membres soient supportés dans leurs actions et que leurs intérêts soient protégés et, le cas échéant, défendus. Elle regroupe ses membres et offre son travail pour favoriser une meilleure cohésion des efforts et la réalisation de leurs objectifs quant à l'hébergement et au soutien de l'assistance de personnes en fonction de leurs besoins.

Elle doit aussi favoriser la qualité des services offerts aux résidents hébergés dans le cadre des politiques établies par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), tel que prescrit par la loi, par des programmes de formation et d'information et un code d'éthique rigoureux.

Elle vise également à stimuler le regroupement régional en vue de développer une force et une unité de pensée harmonieuse.

Réunir les efforts pour supporter le développement de ressources intermédiaires d'hébergement de qualité et s'assurer que leurs intérêts soient défendus est l'essentiel de notre mission.

ADMINISTRATION ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

LES MEMBRES

Diverses stratégies de recrutement ont eu un impact certain sur l'accroissement des membres durant les dernières années. Au 31 mars 2007, l'ARIHQ comptait 219 ressources membres, 88 avec 9 places et moins, 131 avec 10 places et plus. L'association a crû de plus de 39% durant la dernière année au niveau des ressources membres. L'ARIHQ compte plus de 3,000 places de ressources intermédiaires.

Les membres se réunissent deux fois par année en assemblée générale. La première, traditionnellement jumelée à un congrès, s'est tenue le 18 mai 2006. La seconde a eu lieu le 16 novembre de la même année précédée par une réunion de travail animée par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur des affaires sociales. Profitant de l'occasion pour présenter ses services, l'ASSTSAS, en collaboration avec l'ARIHQ, visait à connaître les besoins en services pour ce type spécifique d'organisation. Les deux groupes ont l'intention d'offrir de la formation et différents services correspondant aux réels besoins des ressources intermédiaires.

ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION, du 1^{er} avril 2006 au 18 mai 2006 :

PRÉSIDENT	Réjean Baribeau
VICE-PRÉSIDENTE	Gisèle Thomassin
TRÉSORIER	Pierre Poudrier
ADMINISTRATRICE	Sylvie Baillargeon
ADMINISTRATEUR	Jacques Bois
ADMINISTRATRICE	Josée Caouette
ADMINISTRATEUR	Gaétan Perreault

CONSEIL D'ADMINISTRATION, Du 18 mai 2006 au 31 mars 2007 :

PRÉSIDENT	Pierre Poudrier
VICE-PRÉSIDENTE	Gisèle Thomassin
TRÉSORIER	Michel Tremblay
ADMINISTRATRICE	Réjean Baribeau
ADMINISTRATEUR	Jacques Bois
ADMINISTRATRICE	Josée Caouette

	Du 19 mai 2006 au 27 septembre 2006
ADMINISTRATEUR	Gaétan Perreault

PERMANENCE, du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007 :

DIRECTRICE	Martine Castonguay
SECRÉTAIRE	Diane Lapointe : du 1 ^{er} avril au 16 mai 2006 Nicole Hébert : du 6 février au 31 mars 2007

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration exerce tous les pouvoirs qui lui reviennent aux termes de la Loi, de l'acte constitutif et des règlements de l'association. Plus particulièrement, il favorise la représentation régionale des ressources intermédiaires en s'assurant de la formation des comités régionaux et en réunissant au moins deux fois par année les représentants régionaux. Il établit, sous réserve des décisions arrêtées à ce sujet par l'assemblée générale des membres, les politiques et orientations à donner à l'association. Enfin, il recueille les fonds nécessaires aux activités de l'association dans le cadre de ses pouvoirs et prérogatives réglementaires et de son acte constitutif.

Le conseil d'administration se compose de sept membres élus lors de l'assemblée générale annuelle. Sans avoir de règles strictes sur le sujet, l'association veille à représenter les différentes régions québécoises :

- Est du Québec : Réjean Baribeau, Josée Caouette
- Québec : Gisèle Thomassin
- Centre du Québec : Jacques Bois
- Ouest du Québec : Pierre Poudrier, Gaétan Perreault
- Montréal : Michel Tremblay

LES REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX

Les représentants régionaux représentent les membres des ressources de leur région et président à toute assemblée régionale de leurs membres. Ils représentent l'association dans leur région dans les limites prévues par la réglementation de l'association.

Le travail des régions est fondamental au sein de l'ARIHQ. Avec l'accroissement des adhésions, la formation d'équipes régionales s'en trouve facilitée. L'objectif est aussi de travailler davantage par programmes clientèles.

REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX, du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007

Saguenay-Lac-St-Jean (02) :	Diane Lamontagne (1 ^{er} avril au 1 ^{er} novembre 2006)
Québec (03) :	Josée Bussières
Mauricie et Centre du Québec (04) :	Daniel Turcotte
Estrie (05) :	Christiane Lapointe
Montréal (06) :	Philippe Blouin
Outaouais (07) :	Roger Trottier
Abitibi-Témiscamingue (08) :	Yvon Boucher
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11) :	vacant
Chaudière-Appalaches (12) :	Marcel Rodrigue et Paul Blondeau
Laval (13) :	Julie Houde (1 ^{er} février au 31 mars 2007)
Lanaudière (14) :	Sylvie Baillargeon et Julie Houde (1 ^{er} juin 2006 au 31 mars 2007)
Laurentides (15) :	Robert Huot
Montérégie (16) :	Francine Drapeau

LES SERVICES AUX MEMBRES

Nous oeuvrons dans le but d'informer les responsables des ressources intermédiaires, d'être un interlocuteur privilégié pour le Ministère de la Santé et des Services sociaux et de promouvoir la qualité des services offerts par les ressources intermédiaires membres de l'ARIHQ.

NOUS OFFRONS :

DE L'INFORMATION

Du support Une ligne téléphonique sans frais procure aux membres un moyen de profiter de l'écoute, des conseils, de la discrétion et du dynamisme de leur association pour le cheminement de leurs projets ou la résolution de leurs problèmes (annexe 1). Durant l'année, au delà de 1000 réponses individuelles ont été données dont plusieurs avec un suivi intensif de dossier.

Individuels

- par de l'information (article de loi, circulaire, ...);
- par des conseils sur les actions à prendre (lettre, rencontre, ...);
- par du support technique (rédaction de lettres, lecture de documents par exemple le contrat, ...);
- par un accompagnement plus soutenu lors d'une mésentente plus importante : contact avec l'établissement, l'Agence régionale et même le MSSS.

Représentants régionaux

- par un échange d'informations (du régional au national et vice-versa);
- par des conseils sur les actions à prendre;
- par un soutien technique pour leurs actions (rédaction de lettres, contacts avec l'Agence régionale, le ministère concerné ou d'autres organisations).

Ressources intermédiaires potentielles

L'ARIHQ est une source d'information privilégiée par les personnes désirant démarrer une ressource intermédiaire. Une cinquantaine de personnes ont eu recours à ces services durant l'année. L'association les oriente et les appuie dans leurs démarches tout au long du processus requis pour la reconnaissance.

Partenaires et population

L'ARIHQ répond aux demandes d'informations de ses partenaires principaux soit le MSSS, les Agences de la Santé et des services sociaux et les établissements. Elle le fait aussi pour ses partenaires des Associations d'établissements et les organisations représentant les résidents (FADOQ, Curateur public, Coroner, Conseil des Aînés, etc.), d'autres organisations para-gouvernementales (OPHQ, Conseil des Aînés, etc.) Elle collabore avec l'entreprise privée (ARCPQ, APPQ, institutions financières, assureurs, pharmaciens, bureaux de comptable, etc.) ainsi que les médias.

Enfin, elle informe la population générale sur la mission des ressources intermédiaires et de leur association.

Le courrier Un suivi est assuré aux membres par un courrier régulier. Cette année, cinq envois leur ont été adressés. Il permet de faire le point sur les dernières réalisations de l'association ainsi que sur les activités prévues.

Des échanges et de la concertation régionale L'ARIHQ agit sur le terrain du partenariat non seulement au niveau québécois mais aussi au niveau régional. Par ses comités régionaux, elle offre un lieu d'échange aux ressources lors de rencontres régulières. Selon les régions, l'ARIHQ est impliqué dans des comités établissements-ressources intermédiaires ainsi que dans divers comités des Agences régionales de la santé et des services sociaux.

Le courrier électronique En raison du coût de production important du bulletin *Ressources* ainsi que divers autres avantages du mode électronique de communication, l'ARIHQ a privilégié la production d'un bulletin électronique. Depuis le 10 novembre 2003, le bulletin électronique *En bref!* procure de l'information aux membres à toutes les deux semaines avec des pauses durant les périodes de congé. Durant l'année 2006-2007, 18 bulletins ont été produits et acheminés aux membres.

Des dépliants promotionnels Pour rejoindre les ressources intermédiaires non membres, nous avons développé un nouveau dépliant de l'ARIHQ plus adapté aux nouvelles réalisations de l'Association. Nous avons de plus produit un dépliant promotionnel pour l'ARIDIM, l'Association des ressources intermédiaires en déficience intellectuelle de Montréal, dont les membres deviennent aussi membres de l'ARIHQ. Dans la même foulée, nous avons produit un feuillet explicatif des avantages à devenir membre de l'ARIHQ pour les ressources de 9 places et moins.

Participation à des événements Par l'intermédiaire d'un membre de l'ARIHQ, de l'information sur l'association a été distribuée au Salon des ressources organisé par l'Alternative Centre de Jour en santé mentale de Montréal.

Des dépliants promotionnels ont été distribués dans les pochettes des participants au Colloque « Les RTF et RI ont-elles un avenir? » organisé par l'Agence régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie et ses partenaires, dont le comité régional de l'ARIHQ, le 9 novembre 2006.

Un site web Le site de l'association procure une visibilité aux ressources intermédiaires. Il offre de l'information de base et dirige les personnes ayant besoin d'informations complémentaires vers le personnel de l'association. Le site de l'association a été en reconfiguration durant l'année mais il est actuellement en opération dans sa nouvelle forme. Plusieurs projets sont prévus par le biais du site web.

DE LA REPRÉSENTATION ET DE LA NÉGOCIATION

- Rencontre de madame Marie-Josée Guérette, sous-ministre adjointe des services à la population, le 18 avril 2006 : application de l'entente;
- Rencontre de représentants de l'équipe de négociation du MSSS, madame Hélène Nobert, madame Jacqueline Pettigrew et monsieur Giovanni Carboni, le 4 mai 2006 : application de l'entente;
- Conversations régulières avec l'équipe du MSSS concernant les problématiques des RI et le suivi de l'implantation;
- Rencontre du sous-ministre du MSSS, monsieur Roger Paquette, le 1^{er} juin 2006 : l'avenir des RI.

DU PARTENARIAT

- Membre du conseil d'administration du Conseil québécois d'Agrément;
- Membre du comité national du Programme Roses d'Or de la FADOQ;
- Membre du sous-comité « Organisme indépendant » du Programme Roses d'Or de la FADOQ;
- Membre du conseil d'administration de l'Association des diplômés en administration des services de santé de l'Université de Montréal;
- Consultation à quelques reprises par le Conseil des Aînés pour des informations sur les ressources non institutionnelles;
- Représentant sur la Table de concertation sur les ressources résidentielles pour le développement de la nouvelle politique en matière de réadaptation physique à l'Office des Personnes Handicapées du Québec;
- Accueil d'une stagiaire en secrétariat de l'école Émica;
- Avec notre partenaire majeur, la Caisse d'économie du réseau de la santé Desjardins, un concours de dessins est organisé auprès des résidents de nos ressources membres. Quatre prix en argent (500\$, 300\$ et deux fois 200\$) sont accordés aux gagnants déterminés par un jury composé de Michel Gamelin, directeur général de Caisse d'économie de la santé Desjardins, et Dr. Michelle Montplaisir, du bureau du Curateur public. Les dessins sélectionnés ont été utilisés pour la réalisation des cartes de Noël de l'ARIHQ. Une centaine de dessins ont été reçus. Les prix ont été remis en main propre aux participants par monsieur Gamelin à leur domicile;
- Consultations de l'Association des pharmaciens propriétaires du Québec (APPQ) sur une désassurance éventuelle du pilulier en RI;
- Collaboration avec l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur des affaires sociales (ASSTSAS) pour, dans un premier temps, connaître les besoins des ressources non institutionnelles d'hébergement et particulièrement des ressources intermédiaires en matière de santé et sécurité au travail. Dans un deuxième temps, travailler en partenariat pour développer les services incluant le développement de formations;
- Signature d'une entente de partenariat entre l'Association des ressources intermédiaires en déficience intellectuelle de Montréal (ARIDIM) et l'ARIHQ;
- Sur invitation du Dr André Delorme de la Direction de la santé mentale du MSSS, participation à une journée d'étude sur le thème *Se concerter pour mieux avancer* en santé mentale avec un ensemble de partenaires pour réfléchir collectivement et partager les expériences après une première année d'implantation du Plan d'action;
- Collaboration avec Dre Nicole Dubuc du Centre de recherche sur le vieillissement du CSSS-Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke pour identifier des ressources intermédiaires aptes à répondre aux questionnaires. La première phase du projet vise à identifier les informations essentielles à la représentation des résidences privées d'hébergement et ce, dans le but de faire un choix optimal quant au futur milieu de vie d'une personne âgée nécessitant un hébergement temporaire ou permanent. L'ARIHQ a aussi participé à une deuxième étape consistant à commenter le questionnaire bâti suite à l'analyse du premier sondage.

- Contribution de textes pour un bulletin édité par La Myriade, établissement public de la région de Lanaudière, à quelques reprises.

DE LA FORMATION

L'association participe au développement de formations d'appoint et offre des services d'accompagnement. Cette année une formation sur le *Guide d'interprétation de l'instrument de détermination de l'intensité des services attendus de la ressource intermédiaire* a été offert aux membres suite à l'assemblée générale du 18 mai 2006. Cette activité visait à fournir un rafraîchissement sur l'application de la grille et l'ARIHQ avait engagé un « expert de la grille », tel que communément appelé. En effet, madame Julie Duval siège au Comité expert national du MSSS.

Le congrès de l'année 2006-2007 :

Madame Margaret F. Delisle, ministre déléguée à la Protection de la Jeunesse et à la Réadaptation, lance le congrès de l'ARIHQ en présentant l'importance des ressources non institutionnelles dans l'organisation des services de santé québécois.

En Table ronde, Dr Michelle Lussier-Montplaisir du bureau du Curateur public, monsieur Vital Simard, responsable des évaluations de qualité des établissements et ressources non institutionnelles du MSSS, monsieur Denis Girard, responsable des évaluations des ressources non institutionnelles dans un établissement, La Myriade traitent de l'assurance de qualité en ressources intermédiaires en présentant des résultats.

Pour faire suite à la présentation de madame la ministre déléguée, madame Rachel Ruest de la Direction des services à la population du MSSS, vient préciser les orientations des services pour chacun des programmes clientèles.

Différents partenaires viennent ensuite traiter de sujets reliés au quotidien des ressources : madame Suzie Lapointe du MAPAQ présente les devoirs de la ressource en matière d'alimentation et monsieur François Perron, avocat du bureau Monette Barakett Lévesque Bourque Pedneault parlera des normes du travail.

Dans le cadre du congrès, l'ARIHQ a mandaté monsieur Charles Boucher, comptable chez Martin, Boulard appuyé par un fiscaliste de la firme comptable pour obtenir un état de situation en matière de fiscalité pour les ressources intermédiaires, particulièrement pour les ressources de 9 places et moins. En plus de présenter les résultats de leurs travaux à cette occasion, le contenu a été présenté lors d'une activité d'information aux ressources non institutionnelles (RNI) associées à la Myriade, établissement de la région de Lanaudière ainsi qu'à des intervenants d'un établissement de la Montérégie.

Madame Édith Ouellet et monsieur Daniel Tremblay de la Commission scolaire du Lac Saint-Jean viennent parler de l'enseignement en ressource intermédiaire et trois ressources intermédiaires présentent les particularités de leur ressource.

L'ARIHQ assiste à des colloques :

- Colloque des réseaux locaux de services, MSSS : 5 et 6 octobre 2006;
- Colloque *Les RI-RTF ont-elles un avenir?* Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, le 9 novembre;
- Colloque Association des résidences et CHSLD privés du Québec (ARCPQ), 25 et 26 octobre;
- Colloque sur le Modèle montréalais de prise en charge de la population, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, le 30 novembre;
- Forum OPHQ, 28 et 29 septembre.

DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES

Une entente a été établie avec un partenaire majeur, la Caisse d'économie du réseau de la santé Desjardins, afin d'offrir un service privilégié aux propriétaires de ressources intermédiaires, notamment en matière d'hypothèque.

ANNEXE 1
Liste des dossiers problématiques
Membres de l'ARIHQ 2006-2007

Activités de jour compensés
Affichage du menu
Allocation de dépenses personnelles
Allocation logement
Article 108, LSSS
Associations reliées à un syndicat
Assurances
Avis pour fermeture de lit
Calcul du 80% de garantie
C.Difficile
Changement d'établissement
Choix du pharmacien pour le résident
Cigarette de contrebande
Circulaires du MSSS
Contrat
Contribution de l'usager et parentale
Construction de RI
Cotisation à la source pour les associations
Crédit d'impôt
Critères de reconnaissance
CSST
Demande de l'établissement sur les finances de la RI
Déménagement d'une RI
Développement de RI
Diagnostic des résidents
Durée du contrat
Élection au Conseil d'administration de l'établissement
Employés
Entente
Équipements à fournir par la RI
Évaluation : grille et processus
Expertise
Fermeture : de lits et de ressources
Fiscalité
Grandeur des chambres
Ingérence de l'établissement pour les employés de la RI
Jeunesse : 5\$
Lits vacants
Location du bâtiment (RI) géré par une fondation
Loi sur le tabac
MAPAQ : modifications de l'application

Non paiement des sommes dues par les établissements (suite à une réévaluation)
Normes du bâtiment
Normes du travail
Municipalité : respect de l'article 308 LSSS
Mutuelle CSST
Orientation des résidents
Paiement en début de mois (60%/40%)
Paiement des désinfectants
Paiement des fournitures
Paiement des gants
Paiement du 30 jours suite au départ du client
Paiement une fois par mois au lieu de deux
Paiement des produits pour incontinence
Paiement du 90% de garantie
Paiement garanti des places de répit
Partenariat RI/établissement
Plainte d'un employé
Plan d'intervention
Possibilité d'avoir plus d'une ressource
Qualité (visite ministérielle)
Rapport incident/accident
Relation amoureuse employé/résident
Remboursement TPS-TVQ : construction
Réparations domiciliaires
Retrait des résidents
Représentation
Services professionnels
Signataire unique pour le contrat personnel
Soin des pieds
Soins palliatifs
Subvention pour construction
Surveillance éveillée la nuit
Surveillance par caméra
Syndicalisation en RI
Tarification des services privés
Tarif pour convalescence
Transfert de places
Transport
Valeur marchande d'une RI
Vente de RI